

## LE MOT DU MAIRE

*Quand vous lirez ces quelques lignes, l'agrandissement de l'école primaire sera opérationnel : la défaillance d'une entreprise a entraîné un retard de six semaines dans le planning prévu. Ces nouveaux locaux vont permettre à nos enfants de disposer de plus d'espace pour de nouvelles activités, comme l'informatique par exemple.*

*L'épicerie est sortie de terre et prend forme. Nous avons cherché esthétiquement à faire une liaison harmonieuse entre anciennes et nouvelles constructions. Elle sera ouverte dans quelques semaines, mais il faudra ensuite la faire vivre, et pour cela ne pas hésiter à payer les produits quelques centimes de plus qu'au supermarché.*

*Parce que notre démarche était crédible, basée sur le bon sens, à force de persuasion et sans faire d'éclats, notre gare va être réactivée d'ici 2005 : accueil du public, création probable d'un passage souterrain, fréquence des trains accrue, aménagement de parkings. Ainsi la S.N.C.F. va redevenir un vrai service public pour les Livryens.*

*Des chantiers, des améliorations, des projets, nous entrons dans le III<sup>e</sup> millénaire avec une démarche volontaire : accompa-*

*Ce Livry - Info est le dernier du mandat de la municipalité actuelle. Les élections municipales auront lieu le mois prochain et afin de respecter les dispositions réglementant la communication municipale en période électorale il n'est pas question de faire ici le panégyrique des actions menées durant les six dernières années.*

*Vous y trouverez donc les informations habituelles sur les travaux ou projets en cours, le programme des associations, le compte rendu des dernières manifestations, etc.*

*Si l'équipe sortante assume entièrement et même revendique le bilan de ces six ans, nous espérons pour notre part avoir été fidèles au principe qui veut que le meilleur moyen d'assurer la transparence du fonctionnement de la commune est de "dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit".*

*A vous de juger.*

*La Commission d'Information*

## Notre gare remise sur ses rails

La S.N.C.F. et le Syndicat des transports parisiens planchaient depuis longtemps sur la création de "gares-bis" autour de Melun pour résoudre les problèmes d'engorgement de la gare de la ville-préfecture.



Lors d'une réunion en novembre dernier en présence des élus des communes concernées - Melun, Dammarie, Le Mée et Livry -, de représentants de la S.N.C.F., de la D.D.E., de la C.G.E.A. et du Syndicat des transports de l'Ile-de-France, a été annoncé le déblocage de crédits importants pour remettre en service la gare de Livry pour les années 2002-2005.

gnier notre village et ses habitants vers l'avenir en mettant tout en œuvre pour que chacun s'y sente bien et s'y épanouisse.

Enfin, en ce début d'année 2001 qui célébrera le centenaire de la loi sur les associations, je veux profiter de ces lignes pour remercier celles et ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre les associations livryennes et qui par là contribuent à entretenir la convivialité et les liens sociaux dans notre commune.

Le Maire,  
Michel Blanchouin

## Gare (suite)

Remettre en service signifie du personnel sur place, davantage de trains qui s'arrêtent et surtout des trains pour Paris sans changement à Melun. L'objectif annoncé est de désengorger la gare de Melun et ses zones de stationnement et rabattre vers celle de Livry une partie des habitants de Vaux-Le-Pénil qui prenaient leur train à Melun ou Bois-le-Roi.

Ceci implique bien sûr un réaménagement de la desserte en bus et une augmentation de la capacité en stationnement autour de la gare, ainsi qu'une probable modification du C.D. 39. Ce sera donc certainement un chantier important sur la commune dans les prochaines années, mais cette décision du Syndicat des transports de l'Ile-de-France rendra un service appréciable aux Livryens nombreux qui utilisent le train quotidiennement pour se rendre au travail.



Samedi 13 janvier, traditionnelle cérémonie des vœux du maire en présence des élus, du personnel communal, des enseignants, des représentants des associations, etc.

C'était aussi l'occasion de remettre les diplômes du travail et ceux des maisons fleuries, et de partager la galette des rois en levant son verre à la nouvelle année.

## Eau chlorée = sécurité

Depuis la mi-décembre, vous sentez peut-être des odeurs de chlore en ouvrant votre robinet. Rien d'étonnant à cela : le dispositif de désinfection au chlore gazeux installé lors de la réfection des châteaux d'eau a été mis en service.

Il faut rappeler que ce traitement de l'eau est consécutif à une légère pollution bactérienne constatée lors d'une analyse courant 1999.

S'il est certes regrettable de voir le goût de notre bonne "eau de Livry" dénaturé par ce procédé, on ne peut malheureusement pas, à l'heure du principe de précaution omniprésent, faire comme si rien n'était à craindre et ne pas tenir compte de cette analyse défavorable - même si à ce jour elle reste l'exception.

## La collecte sélective : suite

Certains d'entre vous se sont étonnés de voir les deux conteneurs à verre (verre blanc et verre de couleur) vidés dans le même camion ! Alors à quoi bon trier ?

Il faut en effet préciser que ledit camion est bi-compartmenté : un compartiment pour le verre de couleur (2/3 du volume) et un autre pour le verre blanc (1/3 du volume). A l'arrivée à l'usine de recyclage, les deux compartiments sont vidés séparément.

Concernant les bacs à couvercle jaune réservés aux emballages, les erreurs les plus courantes constatées sont :

- la présence de sacs plastiques
- la présence de bidons d'huile (huile moteur ou huile alimentaire). L'huile pénètre le plastique et le rend impropre au recyclage.
- les contenants en verre, qui doivent être déposés dans les bornes prévues à cet effet
- les barquettes de viande ou boîtes en polystyrène, qui sont à jeter dans la poubelle habituelle
- les pots de yaourt
- les divers emballages contenant des restes.

**Quelques chiffres :** Sur l'ensemble du syndicat intercommunal, fin octobre, grâce à votre participation, 220 tonnes de verre blanc, 820 tonnes de verre de couleur, 672 tonnes de journaux et magazines, 940 tonnes d'emballages et 3 624 tonnes de déchets de jardin ont été dirigées vers le recyclage et n'iront donc pas à l'usine d'incinération ni en décharge.

Enfin n'oubliez pas le camion Kangourou présent sur la place une fois par mois pour collecter les produits toxiques, les peintures, vernis, etc., et dont le calendrier 2001 vous est distribué en même temps que ce Livry-Info.

## URBANISME

### Constructions, transformations : respectez les règles !

Vous voulez faire le ravalement de votre maison, construire un abri de jardin, percer une fenêtre... selon la nature des travaux que vous envisagez, vous devez impérativement effectuer certaines démarches auprès de la mairie : simple déclaration de travaux, demande de permis de construire... Voici un petit mémo pour vous aider à vous y retrouver.

### Le certificat d'urbanisme

Il est exigé pour toute division de parcelle. Il permet également d'en connaître la constructibilité. Délai d'instruction : 2 mois.

### La déclaration de travaux

Elle est nécessaire en cas de :

- modification de l'aspect extérieur de la construction, ravalement, toiture, percement de fenêtres, construction d'une piscine non couverte...
- construction de moins de 20 m<sup>2</sup> : abri de jardin, extension de bâtiment, balcon...
- clôture. Délai d'instruction : 1 mois.

### Le permis de construire

Il est exigé :

- pour tous travaux ou constructions à usage d'habitation ou non, ainsi que pour les transformations de constructions existantes d'une surface de plus de 20 m<sup>2</sup> hors œuvres brutes (si la surface totale de la construction dépasse 170 m<sup>2</sup>, le recours à un architecte est obligatoire). Délai d'instruction : 2 mois.

### Le permis de démolir

Il est demandé en cas de démolition d'un ou plusieurs bâtiments. Vous devez alors fournir un extrait cadastral, les plans et photographies du ou des bâtiments à démolir. Délai d'instruction : 6 mois.

### Dans tous les cas, vous devez fournir les documents suivants, avec l'imprimé à remplir :

- plan de situation
- extrait cadastral
- plan de masse du terrain
- schéma des façades à modifier, à créer ou à démolir, ou photographies avec croquis
- détail des surfaces des bâtiments concernés et situés sur le terrain.

Ces documents devront être envoyés ou déposés en mairie avant le début des travaux qui ne pourront, bien sûr, commencer qu'après la réception de l'arrêté qui les autorise.

La Commission d'Urbanisme

## DU CÔTÉ DES ÉCOLES

### ● Délivrance du certificat d'inscription à l'école maternelle (obligatoire) :

- vendredi 27 avril de 16 h 30 à 19 h,
- samedi 28 avril de 9 h à midi en mairie.

Sont concernés les enfants nés en 1998, les enfants nés au 1<sup>er</sup> trimestre 1999 et les enfants nés en 97 - 96 arrivant sur la commune.

Pour tous, vous munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du justificatif de garde de l'enfant soit par les grands-parents soit par une assistante maternelle agréée, ou d'emploi sur la commune pour les familles habitant hors commune.

### ● Inscription définitive à l'école maternelle pour la petite section et le cycle bébé :

- samedi 28 avril de 9 h à midi,
- samedi 12 mai de 9 h à midi, à l'école maternelle.

Vous munir obligatoirement de tous les documents suivants : livret de famille, certificat d'inscription (délivré par la mairie), carnet de santé, certificat d'aptitude à la vie scolaire (propreté et autonomie acquise) délivré par le médecin traitant et éventuellement certificat de radiation et

livret scolaire de l'établissement fréquenté actuellement (pour les enfants nés en 97).

### Rappel :

Les enfants nés en 1999 seront admis en cycle bébé et effectueront donc quatre années de maternelle (pas de dérogation possible).



*Nous nous réjouissons sans doute trop vite lors du précédent Livry-Info de l'avancement des travaux d'agrandissement du groupe scolaire. La carence de l'un des corps de métier a entraîné une suite de retards en chaîne qui aboutissent à une ouverture retardée de six semaines. C'est donc à la rentrée des vacances de février que les enfants et les enseignants prendront possession de leurs nouveaux locaux.*



*Le loto des écoles du 18 novembre a attiré beaucoup de monde et petits et grands, très attentifs à surveiller leurs cartons et les numéros qui sortaient, ont pu repartir avec les nombreux lots achetés grâce aux généreux donateurs qui contribuent ainsi à financer les activités péri-scolaires.*



*Samedi 9 décembre, c'était Noël à l'école maternelle, où les enfants ont exécuté chants et danses devant les parents très nombreux, avant de se ruer sur le Père Noël et ses chocolats.*

**● Inscription à l'école élémentaire :**

- vendredi 11 mai de 16 h 45 à 18 h 30,
- samedi 12 mai de 12 h à 13 h.

Sont concernés les enfants entrant en grande section (classe enfantine) et les enfants nouvellement arrivés sur la commune quelle que soit la classe.

Pour tous, vous munir du livret de famille et du carnet de santé ; pour les nouveaux arrivants, ne pas oublier le livret scolaire et le certificat de radiation de l'école fréquentée actuellement.

La Commission Scolaire

## FINANCES

### Bilan 2000 / Perspectives 2001

A plusieurs reprises dans les années passées, nous vous indiquions que les projets d'investissement restaient les mêmes mais qu'ils prenaient du retard. Leur intégration dans des contrats avec le Département et la Région et les temps d'examen des dossiers en étaient la cause : l'obtention de subventions conséquentes était à ce prix.

Mais les budgets aboutissent malgré tout et l'année 2000 aura vu la réalisation de gros travaux assez "budgétivores" :

- la rue des Mardelles, si longtemps attendue, et dont on sent bien l'impact sur la circulation automobile au centre du village ;
- la fin de l'aménagement de la place. Elle a belle allure, débarrassée de ses fils et poteaux disgracieux ;
- la réhabilitation des châteaux d'eau.

Le budget a fait face à ces dépenses d'investissement importantes (2,5 MF) avec l'aide d'un emprunt limité à 1 MF. L'endettement communal se maintiendra ainsi à un niveau très modéré. Le bilan précis de l'année 2000 sera

disponible prochainement et permettra la préparation du budget 2001 dont l'adoption est prévue fin février.

Ce budget 2001 ressemblera beaucoup au précédent, avec également des investissements en travaux importants, notamment :

- le local destiné à l'épicerie qui est en cours de réalisation... enfin ;
- le chemin de la Garenne qui recevra un équipement complet (chaussée, trottoir, éclairage) et sera un "gros morceau" en termes de finances.

Les ressources feront face à ces dépenses et l'endettement évoluera peu ; quant aux taux d'imposition, ils devraient rester à leur niveau actuel. Une augmentation prévue malgré tout : la taxe sur les ordures ménagères. Elle avait déjà augmenté en 2000 pour la mise en place de la collecte sélective. Elle croîtra à nouveau en 2001 pour couvrir la réalisation de la nouvelle usine d'incinération à Vaux-le-Pénil.

Ces projets et perspectives devront être confirmés ou amendés par la nouvelle équipe municipale en mars. Elle trouvera une situation financière saine puisque, selon les termes de notre Receveur municipal chargé du suivi de notre gestion, Livry se situe en dessous de la pression fiscale moyenne et de l'endettement moyen par habitant.

La Commission des Finances



## ATTENTION TRAVAUX

Au chapitre des travaux, les plus visibles sont l'agrandissement de l'école primaire, qui a connu quelques déboires, et la construction de l'épicerie. Mais d'autres en sont à un stade plus au moins avancé de préparation :

- le local petite enfance, destiné à accueillir les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la charge. Le permis de construire vient d'en être déposé et les travaux débiteront avant l'été. Il se situera dans la partie centrale de l'ancienne "maison Paquot", entre l'épicerie et la Villa du Nil.



*Les travaux de l'épicerie avancent et l'objectif d'ouverture au printemps sera atteint. Ce nouveau commerce rendra d'éminents services aux Livryens, d'abord aux personnes âgées sans moyen de locomotion.*

*Ce ne sera qu'un juste retour à des habitudes oubliées. En effet, Livry comptait il y encore vingt ans deux petites épiceries, que la multiplication des grandes surfaces aux environs a conduites l'une après les autres à la fermeture. On constate aujourd'hui que la tendance s'inverse et que l'ensemble de la population du village ressent la nécessité de ce commerce de proximité.*

*Mais si l'ouvrir est une chose, le faire vivre et durer en est une autre. Certes l'implantation en est facilitée par la décision de la commune de mettre des locaux à disposition, mais le succès final est entièrement entre les mains des futurs clients : de leur plus ou moins grande fréquentation dépendra l'avenir de notre nouvelle épicerie (bien sûr aussi entrent en ligne de compte les prix pratiqués, les horaires, la qualité de l'accueil, mais le futur gérant semble parfaitement conscient de tous ces impératifs).*

*Rendez-vous dans le prochain numéro pour les photos de l'inauguration.*



- le chemin de la Garenne. Les études pour l'enfouissement des réseaux sont en cours, les acquisitions foncières sont terminées et les travaux auront lieu au cours du second semestre de cette année. Pour mémoire, il s'agit d'un élargissement du débouché sur la rue de Vaux, de la réalisation de bordures, d'un accotement stabilisé pour les piétons, de la mise en place d'un éclairage correct.

- le réaménagement de la mairie, enfin, objet de la dernière tranche du contrat rural, ne sera réalisé que courant 2002.

Quant au chantier qui entraîne la fermeture temporaire du bas de la rue du Four-à-Chaux, il s'agit de la mise en séparatif du réseau d'assainissement.

La Commission des Travaux

## TOUT SUR LES LIVRYENS

Le recensement de mars 1999 avait pour objectif une étude sociologique et démographique permettant la prévision des infrastructures et équipements nécessaires aux populations observées.

Alors, à Livry, depuis le recensement de 1990, quoi de neuf ?

Au 8 mars 1999, Livry-sur-Seine comptait 1 880 habitants (891 hommes et 989 femmes). En neuf ans, depuis le dernier recensement, la commune a gagné 33 habitants. En vingt-

quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 649 habitants. (Voilà qui tord le cou aux oiseaux de mauvais augure qui agitaient le spectre d'une population de 3 000 habitants en 2005 - 2010 à cause de la politique d'urbanisme de la commune.)

### L'évolution de la population

Au cours des années 90, on a enregistré 147 naissances et 158 décès dans la commune : le déficit naturel s'élève donc à 11 personnes. Mais l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 44 personnes.

### Les jeunes et les seniors

La commune abrite beaucoup de personnes âgées. Les 175 habitants qui ont plus de 75 ans représentent 9,3 % de la population, alors que cette proportion dans le département est de 5 %. A l'opposé, les 414 jeunes de moins de 20 ans ne représentent que 22 % de la population, contre 28,8 % dans le département.

### Habitat : neuf et ancien

La commune comprend 918 logements : 720 résidences principales et 167 résidences secondaires ou occasionnelles. Le parc de logements est plutôt récent : 750 ont été construits après la dernière guerre, soit 81,7 %.

### Propriétaires et locataires

La grande majorité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (87,4 %) et 80 % des ménages sont propriétaires de leur logement.

### La population active

Parmi les 1 880 habitants de la commune, 915 personnes sont actives : 483 hommes et 432 femmes. Au moment du recensement, 60 de ces actifs étaient à la recherche d'un emploi.

Sur les 851 qui travaillent, 76 exercent à leur compte ou aident leur conjoint et 775 sont salariées. Une petite minorité exercent leur profession dans la commune même et 769 personnes vont travailler à l'extérieur : 592 dans le département et 177 hors du département.

Voilà un peu condensés les principaux résultats de ce recensement. Tous les chiffres sont ceux de l'Insee et peuvent être consultés en mairie. Dernière précision : le chiffre de 1 880 habitants cité dans cette étude diffère de celui annoncé officiellement (1 908). Dans ce dernier chiffre, qui sert de base aux textes législatifs et réglementaires, certaines personnes sont comptabilisées deux fois pour d'obscures raisons administratives. Mais le chiffre de 1 880 est le chiffre exact de la population utilisé pour la présentation des statistiques. ■

## ANIMATION

*On a failli refuser du monde !*

*Près de 200 personnes (182 entrées payantes) debout dans l'église, tapant dans leurs mains et reprenant en chœur "O Happy Day" ou "By the river of Babylon", c'est l'étonnant spectacle auquel nous ont conviés les Hopefull Singers le 25 novembre.*

*Plus de quarante choristes, de jeunes solistes à la voix remarquable, un chef de chœur impulsant à ses troupes une énergie communicative, autant d'atouts pour mettre en valeur ces magnifiques chants traduisant la ferveur religieuse du peuple noir américain.*

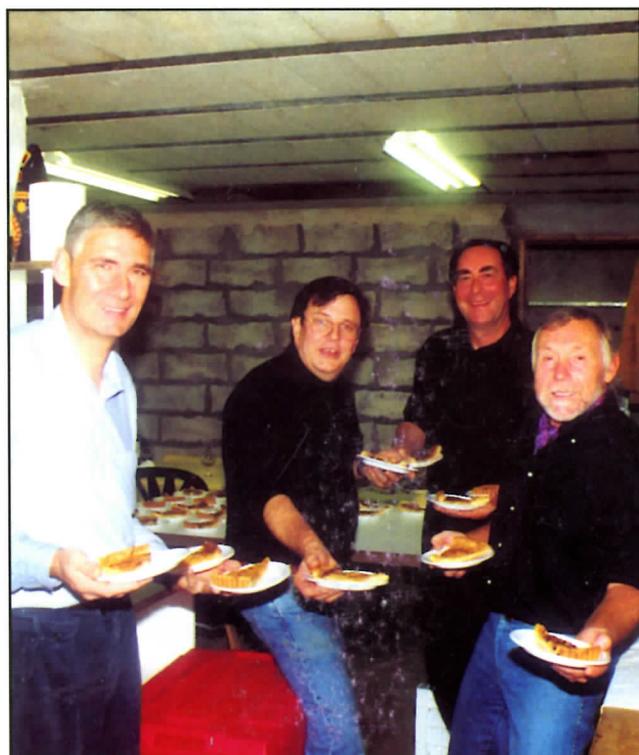
*Une complète réussite donc, à porter au crédit du Comité d'Animation et de l'Association paroissiale, organisateurs de cette soirée.*





*Le 28 octobre, le Jazz Fontainebleau Quintet a fait vibrer la voûte de la cave de la Ville du Nil et ravi les quelque 80 amateurs de jazz qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements, tout en savourant le petit salé-lentilles proposé par le Comité d'Animation. Quant à*

*la tarte, servie par une telle brochette de serveurs stylés, comment résister ?!*



Depuis la mi-novembre, les bénévoles du Comité d'Animation ont repris leurs travaux de nettoyage du bois de la Garenne pour faire disparaître les traces de la tempête de décembre 1999.

Chaque samedi matin de 8 h 30 à midi, c'est dans la bonne humeur que l'on scie, tronçonne, débite, brûle, charrie des monceaux de branches, bûches et troncs, et que l'on se serre autour du feu pour le copieux casse-croûte.

Il y a encore du travail pour plusieurs années et plusieurs

#### Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes), Mme Jean, 01 60 68 71 05
- pour la Cave de la Villa du Nil (50 à 80 personnes), Ph. Bailly, 01 60 68 75 75
- pour la Sablonnière (170 personnes), Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.

païres de bras supplémentaires. Si donc vous voulez prendre un peu d'exercice - avec vos outils et vos gants - dans une ambiance chaleureuse, vous serez les bienvenus : rendez-vous chemin de la Garenne, juste après les maisons du Cormier.

Et n'oubliez pas : le bois récupéré est réparti entre les participants, cela vaut bien un petit effort.



**Prochaines manifestations :**

- 1<sup>er</sup> avril, à 17 heures, dans l'église : concert classique avec le trio à cordes Kappa
- 28 avril : soirée Années 60 à la cave de la Villa du Nil
- 12 mai : soirée chanson française à la cave de la Villa du Nil avec Pascale Micucci (concurrente Chante Seine-et-Marne 1996).

Le Comité d'Animation



*Cette année pour les fêtes, plus de 150 maisons étaient - plus ou moins, peu importe - décorées, enguirlandées, illuminées. Le Comité d'Animation remercie et félicite leurs occupants pour le plaisir offert aux passants.*

*Le samedi 13 janvier, rue du Four-à-Chaux, des récompenses ont été distribuées tandis que les sapins de Noël amenés nombreux brûlaient et que vin chaud, chocolat et café réchauffaient les participants.*



**Moins de paperasses**

*Le décret du 26 décembre 2000 portant simplification de formalités administratives a supprimé les fiches individuelle et familiale d'état civil.*

*De même, dans un certain nombre de cas, mais pas pour la délivrance d'une carte d'identité ou d'un passeport, la présentation d'un justificatif de domicile n'est plus nécessaire.*

**Le coin du D.A.M.**

**LE D.A.M. VA ÉVOLUER**

Au cours des années passées, huit communes de l'agglomération melunaise se sont associées en une structure districale, le D.A.M., pour exercer ensemble certaines compétences communales. Les réalisations les plus connues : le T.R.A.M., l'université, certaines manifestations culturelles ou sportives, etc.

La loi dite "Chevènement", du nom de son promoteur, modifiant depuis 1999 les conditions de fonctionnement de l'intercommunalité, va imposer au District une évolution à partir du début 2002. Après étude des évolutions possibles, c'est le principe d'une communauté d'agglomération qui a été retenu, ce qui sous-entend un accroissement des compétences de la communauté et la mise en commun progressive des ressources de la taxe professionnelle.

Cette évolution devra être confirmée par le nouveau Conseil communautaire qui sera constitué après les élections municipales de mars.

Les représentants actuels de la commune de Livry dans le District ont participé à l'élaboration du projet d'évolution dans le souci d'aboutir à un service optimisé pour les habitants de la commune. Evidemment, les disparités d'importance des huit communes en termes de population n'ont pas facilité l'obtention d'un compromis.

Ces disparités ont pour conséquence des objectifs et impératifs qui ne concordent pas nécessairement :

- les "petites" communes craignent d'être "négligées" par les plus grosses ;
- les "grandes" communes craignent d'être "gênées" dans leurs projets par les plus petites.

Malgré tout, vos représentants ont adhéré aux dispositions de fonctionnement communautaire retenues sur la base des principes suivants :

- la responsabilité des actions de proximité ou qui touchent l'environnement immédiat des habitants doit rester du ressort de la commune. C'est notamment le cas de l'action sociale, mais aussi de la maîtrise des sols et de l'habitat ;
- des compétences communales qui débordent, géographiquement ou structurellement, le cadre de la commune doivent être assumées de façon coordonnée avec les communes environnantes pour plus d'efficacité (réseaux, transports, action économique...).

Quant aux ressources, elles seront régies par le régime dit de la T.P.U., taxe professionnelle unique, ce qui veut dire notamment à moyen terme (11 ans) :

- le même taux de taxe professionnelle pour les huit communes de l'agglomération (à noter que le taux actuel de T.P. à Livry correspond sensiblement au taux moyen) ;
- les ressources de la taxe professionnelle iront à la communauté, celles des taxes sur les ménages (habitation et foncier) aux communes, ce qui a le mérite de la clarté.

Les orientations retenues devront maintenant être entérinées par le nouveau Conseil districte en avril, puis leur mise en pratique devra être précisée : un gros travail en perspective avant l'échéance impérative de janvier 2002.

---

## AFFAIRES SOCIALES

**TÉLÉPHONE C.C.A.S. : 01 60 59 04 00**

### Informations sociales en vrac :

- La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Tous renseignements au C.C.A.S.
- Une somme de 150 F est allouée aux jeunes effectuant leur service national **sur présentation de leur titre d'incorporation. Se munir d'un R.I.B.**
- Pour la carte rubis, qui, rappelons-le, permet de voyager gratuitement sur le réseau A.P.T.R. de l'Ile-de-France, et la carte Améthyste - qui elle permet d'obtenir la semi-gratuité sur les lignes S.N.C.F. de la banlieue parisienne, de la R.A.T.P. du R.E.R., et même sur le funiculaire de Montmartre - la demande se fait auprès du C.C.A.S.

---

*Le dimanche 10 décembre, près de 130 convives étaient attablés dans la grande salle de l'A.L.J.E.C. pour le traditionnel repas du C.C.A.S. Tables rondes, menu de fête, nos anciens ont pu partager avec les élus ce moment de convivialité apprécié de tous.*





● Comme chaque hiver, une allocation chauffage est attribuée aux personnes non imposables ne dépassant pas un certain plafond de ressources (4 600 F pour une personne, 6 800 F pour un couple). Tous renseignements au C.C.A.S.

### Quelques téléphones à retenir :

- L'étape, écoute téléphonique pour les parents et les enfants, anonyme, tous les jours de 17 à 22 heures sauf le dimanche : 01 64 39 29 29.
- Allô Enfance maltraitée : 01 05 05 41 41
- S.O.S. Femmes battues : 01 60 09 27 99
- Violences conjugales : 01 45 84 51 51
- Association AIDES (Sida) : 01 64 39 25 93
- Dépistage anonyme : 01 64 14 25 13, centre médico-social, 6, rue Bontemps à Melun.
- Violences et écoute : 0800 20 22 23, appel gratuit et anonyme, pour les jeunes.



*Distribution de cadeaux aux enfants du personnel lors du Noël du Comité des œuvres sociales du personnel communal le 21 décembre.*

## C.L.S.H. (Centre aéré)

Votre enfant ne fréquente pas encore le C.L.S.H. de Vaux-le-Pénil - avec lequel Livry a passé une convention - et vous avez besoin de l'inscrire pour les vacances de Pâques ou d'été ?

Faites parvenir votre demande par courrier en mairie de Livry. Une attestation vous sera remise pour l'inscription à Vaux-le-Pénil.



## Le bus Information Jeunesse

*Le premier samedi de chaque mois de 9 h à 12 h 30, le bus Info Jeunesse vous attend sur la place. Documentation sur les formations, l'emploi, les manifestations, etc., vous y trouverez un accueil personnalisé, gratuit, chaleureux et sans rendez-vous.*

*Pour élaborer un C.V., consulter les offres d'emploi ou préparer un stage, la personne de permanence vous sera d'excellent conseil.*

*Prochaines dates : 3 mars, 7 avril, 5 mai, 9 juin.*

## ETAT CIVIL

### Naissances :

PORET Killian	le 11/10/2000
GODON Alice	le 18/10/2000
PLANES Benoît	le 16/11/2000
ROCHE Sébastien	le 30/12/2000

### Mariages :

ESTERLÉ Paul et MONTESSUIT Catherine	le 23/12/2000
---	---------------

### Décès :

VITTU Auguste	le 06/10/2000
CHASSAIN Berthe, veuve CLIN	le 07/10/2000
ASPE Roger	le 20/10/2000
ORDINES Ana Maria, veuve POQUET	le 03/11/2000
Sœur ROY Marie	le 13/01/2001

# Le bloc-notes...

## LES PETITS MINOTS

Les Petits Minots ont été gâtés cette année : après le spectacle donné par la conteuse Geneviève Bayle-Labouré, le Père Noël a apporté un beau cadeau pour l'association.

Cet après-midi regroupant enfants, parents et assistantes maternelles s'est terminé par un goûter confectionné par toutes. Lors de cette fête, Chloé (6 ans) nous a demandé "Pourquoi je ne vais pas aux ateliers, moi ?"

Les ateliers ont lieu au rythme régulier d'une fois par semaine, chacun y apporte sa bonne humeur et son savoir-faire et les enfants en repartent tous très contents.

Merci à tous et à toutes de leur bonne volonté.



*Que peut-il bien y avoir dans un si gros paquet ?*

## LIVRY ENVIRONNEMENT



*Compositions florales, coloquintes, plantes en pot ou bouturées diverses, on trouvait de tout à la bourse aux plantes du 22 octobre, tandis que non loin de là se pressait le jus de pomme et cuisaient le boudin et les beignets.*

Notre bourse aux plantes du 22 octobre fut un succès. Cette manifestation répond à l'attente de nombreux jardiniers de Livry et des environs, aussi en organiserons-nous une autre le 29 avril. Pensez dès maintenant aux végétaux que vous proposerez au printemps. Encore une fois grâce au lycée agricole Bougainville de Brie-Comte-Robert, vous y trouverez toutes les plantes annuelles pour fleurir votre jardin, mais aussi du muguet pour le 1<sup>er</sup> mai, des plants de tomates et de fraisiers et bien sûr des plantes d'intérieur.

Prochains rendez-vous avec notre association :

- tous les mardis à 14 heures jusqu'au printemps, nous nous retrouvons devant les ateliers communaux pour continuer de déblayer les chemins et bois communaux des arbres cassés par la tempête de 1999 ;
- samedi 17 mars à 14 heures : séance pratique de taille et de greffe (nombre de places limité, réservation conseillée au 01 60 68 40 50 ou 01 64 64 00 57) ;
- dimanche 29 avril de 9 h 30 à 17 heures : bourse aux plantes de printemps.



*Et coule le jus de pomme !*

## U.S.L.S

Les randonneurs sont de plus en plus nombreux : près de 120 licenciés sont inscrits à l'U.S.L. randonnée et participent souvent aux sorties organisées par le club.

En octobre, pour la randonnée de Sancerre, 60 marcheurs ont sillonné

# Le bloc-notes...

les vignes du coteau avant de se retrouver autour d'une bonne table puis dans une cave pour une dégustation, belle façon de clôturer cette journée. Début décembre,



*Dans les rues de Sancerre, les Livryens marchent d'un bon pas...*

nous étions 120 pour gravir les pentes de Montmartre pour la traditionnelle marche "Paris la nuit".

Pour 2001, le bureau a prévu une sortie par mois, un week-end au Luxembourg fin avril... et toujours les balades des jeudis et dimanches matin.

## NOUVELLES PAROISSIALES

L'année 2000 restera marquée par une nette augmentation des heureux événements : 12 baptêmes et 12 mariages (contre 8 et 7 respectivement en 99).

Pas de changement dans les horaires des messes : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois à 18 h 30 ; tous les 1<sup>er</sup> vendredi du mois : adoration eucharistique à 20 h 30.

Le dimanche 1<sup>er</sup> avril à 17 heures dans l'église, concert classique avec le trio Kappa (violin, alto, violoncelle). Profession de foi : samedi 2 juin à 18 h 30. Téléphone de la paroisse : 01 64 09 02 11.

## LA CHESNAIE

- Calendrier du trimestre :
- Anniversaires, à 15 h 30 : 28/02, 28/03 ;
  - Chorale Loisir Solidarité Retraite, à 15 h 30 : 20/02 ;
  - Loto, à 15 h 30 : 07/03 ;
  - Cinéma, à 16 h 30 : 13/02, 13/03 ;
  - Exposition de peinture : C. Noël, vernissage à 18 h 30 : 23/03 ;
  - Repas à thème, à 19 h 30 : 23/03.

## F.N.A.C.A Anciens Combattants

Après la réussite de la journée à Provins fin septembre et la visite de Paris illuminé suivie du goûter au Fouquet's, les responsables du bureau local travaillent au programme de l'année : la journée "fruits de mer" annulée l'an passé pour cause de marée noire aura lieu cette année le 25 février ; quant au voyage de deux jours, il nous conduira les 16 et 17 juin, avec nos amis de Bois-le-Roi, dans la région d'Angers, avec la joyeuse ambiance coutumière à cette sortie annuelle. Le nombre de places étant limité, nous vous

engageons à vous inscrire au plus tôt : G. Cheneau, 01 64 09 35 60 ou M. Métier, 01 60 68 01 09.

## A.L.J.E.C.

Après le succès de la soirée bavaroise du 2 décembre, l'entrée dans le III<sup>e</sup> millénaire ne pouvait mieux être célébrée pour l'A.L.J.E.C. que lors de ce réveillon du 31 décembre organisé par les membres du conseil d'administration avec le concours actif d'une équipe de bénévoles, tant pour la préparation que pour le déroulement de la soirée : décoration soignée, logistique efficace et repas succulent (merci Charly-traiteur), animation dynamique. Les presque 200 participants ont apprécié et remercient tous ceux qui ont contribué à la réussite de la fête. Toutes nos excuses à ceux que nous n'avons pu accueillir faute de place et pour des problèmes d'organisation et de sécurité que chacun comprendra.

Les lampions à peine éteints, il faut déjà noter les prochaines manifestations : 4 mars, choucroute des anciens ; 18 mars, journée portes ouvertes de la section modélisme ; 24 mars, Carnaval ; 31 mars, soirée Guinguette.



*Vous reprendrez bien un peu de choucroute ?*

Composition et impression  
Imprimerie M.M. - ☎ 01 64 10 46 46 - Vaux-le-Pénil